www.lenouvelliste.ch

La commune finance la durabilité en entreprise

MONTHEY Depuis cet été, la ville propose aux PME de les soutenir financièrement dans leur projet énergétique. La démarche, relativement rare en Suisse romande, doit encore séduire les concernés.

PAR ISABELLE.GAY@LENOUVELLISTE.CH



Depuis cet été, la ville de Monthey a élargi son programme de subventions destiné aux énergies renouvelables. HÉLOÏSE MARET

ménager un parc à vélos aux abords de son entreprise pour favoriser la mobilité douce de ses collaborateurs ou remplacer son matériel gourmand en énergie par du plus moderne: voilà deux des exemples de projets durables soutenus par la ville de Monthey pour les entreprises sises sur son territoire.

Aucune demande des entreprises

tion, ainsi qu'aux PME, un programme de subventions destiné à l'efficience énergétique et aux énergies renouvelables. Avec une enveloppe budgétaire de 2 millions de francs sur 10 ans, la ville a notamment participé à l'achat de 57 voitures et 425 vélos électriques, ou encore au financement de 22 audits de certification énergétique. Des chiffres en constante progression.

«Plus de 45 000 francs ont été distribués la première année, en 2018. Une part qui a qua-

PRODUITS DU TERROIR EN DIRECT DU PRODUCTEUR LIVRÉ CHEZ TOI!

LOISIRS - RESTAURANTS - BIEN-ÊTRE

WWW.TOUTUNCANTON.CH

Nous proposons aux entreprises un projet à la carte avec 4 heures de coaching offertes pour les accompa-

FABIEN GIRARD
CONSEILLER MUNICIPAL DE MONTHEY

gner dans ces démarches."

Depuis 2018, la cité chablai- druplé en 2021, pour atteindre sienne propose à sa popula- 233 000 francs», précise la déléguée à l'énergie et au développement durable de Monthey, Daphné Roh.

> Mais si l'expérience a été concluante avec les citoyens, il n'en a pas été de même auprès des entreprises. En effet, aucune demande officielle de leur part n'est parvenue jusqu'au service concerné. «Nous avons cherché les raisons de ce manque d'intérêt et, en concertation avec les PME, nous avons rectifié le tir.» Un programme trop rigide et des montants peu appropriés

avaient notamment été pointés du doigt par les entrepreneurs lors d'une séance-bilan en septembre 2021.

Convaincre chaque année quatre sociétés

Depuis le 1er juillet, Monthey a donc modifié sa liste de subventions avec une version plus accessible et flexible. Elle vise principalement les petites et moyennes sociétés, jusqu'à 50 collaborateurs, soit environ 1300 sur le territoire montheysan. «Nous leur proposons, en quelque sorte, un projet à la carte et leur offrons 4 heures de coaching pour les accompagner dans ces démarches», ajoute le conseiller municipal, Fabien Girard.

Du côté des PME, le président de l'ArtCom, l'association des artisans et commerçants de Monthey, «félicite l'initiative», mais émet quelques réserves quant à son application. «Les petits commerçants, soit plus de 80% des entreprises de Monthey, ne sont pas principalement préoccupés par des questions énergétiques, mais plutôt

Les petits commercants, soit plus de 80% des entreprises de Monthey, ne sont pas principalement préoccupés par des questions énergétiques, mais plutôt économiques.'

MARTIN QUARROZ PRÉSIDENT DE L'ARTCOM

économiques», déclare Martin Quarroz. «De plus, la majorité d'entre eux n'a pas encore pris connaissance de ce programme, par manque de communication.»

Le Service de l'énergie et du développement durable promet de présenter plus largement cette initiative aux commercants dès la fin de l'été et espère qu'elle saura convaincre au moins quatre entreprises, chaque année, à se lancer dans des projets énergétiques.

RIDDES-FULLY/CHESSEL-PORT-VALAIS 137 millions pour sécuriser le Rhône



Les mesures prioritaires Riddes-Fully et Chessel-Port-Valais font partie des prochains chantiers à réaliser dans le cadre de la 3e correction du Rhône. Pour financer la première phase de travaux, le Conseil d'Etat soumet au Parlement cantonal un crédit d'engagement de respectivement 110 et 27 millions. Ces sommes correspondent à 25% du coût total des mesures prioritaires, a détaillé lundi l'Etat du Valais dans un communiqué. Pour le tronçon Riddes-Fully - 110 millions - la part nette du can-

ton s'élèvera à 35,5 millions. La Confédération contribuera à hauteur de 72,2 millions et les communes valaisannes mettront 2,2 millions. Sur l'enveloppe de 27 millions, la part nette à charge de l'Etat

du Valais pour le secteur Chessel-Port-Valais représente 5,4 millions. La Confédération contribuera à hauteur de 11 millions et les communes valaisannes mettront 337 500 francs. Les 37,5% restants reviennent au canton de Vaud. DR

HAUT-VALAIS

Deux chauffards épinglés à Rarogne

Le Haut-Valais enregistre deux délits de chauffard en une semaine sur son territoire, a indiqué la police cantonale valaisanne dans un communiqué.

Dimanche passé, peu avant 11 heures, un automobiliste marocain de 45 ans a été mesuré à une vitesse de 144 km/h, au lieu des 80 km/h autorisés sur la route cantonale T9 à Rarogne. L'homme domicilié dans le Valais central s'est vu retirer son permis de conduire sur place.

Le 14 août, vers 15 h 20, un automobiliste belge de 44 ans circulait à une vitesse de 156 km/h sur ce même tronçon. Domicilié en Belgique, il s'est vu infliger une interdiction de conduire en Suisse pour une durée indéterminée.

Les conducteurs ont été dénoncés au Ministère public, ainsi qu'au Service de la circulation routière et de la navigation. DR

MOBILITÉ DOUCE

Le défi Cyclomania arrive en Valais



Lancé en 2020 par l'association Pro Velo Suisse, le défi Cyclomania arrive pour la première fois en Valais. Du 1er au 30 septembre, les communes du district de Martigny, du Chablais et du Haut-Valais participeront à cette action d'envergure nationale. L'objectif est de proposer à la population un cadre ludique afin de favoriser la mobilité douce au quotidien. Les participants peuvent détailler leurs parcours via l'application Cyclomania. Chaque déplacement de 500 mètres permet de récolter des points. Des prix sont à gagner pour les plus assidus.

Améliorer les infrastructures

Au travers de ce défi, les habitudes des cyclistes seront enregistrées de manière anonyme via l'application mobile. Elles seront ensuite analysées afin de pouvoir optimiser les infrastructures



PUBLICITÉ

Le trafic réduit sur une seule voie

Durant 3 semaines, le trafic sera réduit sur une seule voie sur un tronçon de la route A21. Une analyse a montré que plusieurs murs de soutènement entre Orsières et Fontaine-Dessous ont subi des dégâts, indique l'Office fédéral des routes dans un communiqué. Une partie de ces murs en moellons a déjà été assainie en juin. La prochaine intervention concerne le mur de soutènement de Pont-Sec. Les travaux sur ce



tronçon sont prévus entre le 22 août et le 2 septembre. Le trafic pourra passer le chantier en mode alterné sur une seule voie. Le week-end, les deux voies seront libérées. DR